STOUMONT
Point de vue NATURE !

AVIS DE RECOURS

Permis Unique

Le Bourgmestre porte à la connaissance du public **que deux recours ont été introduit :**

- **le 01.10.2026** par **la srl WATT ELSE , dont le siège social est sis 5530 Yvoir, rue du Jauviat 20;**

- **le 02.10.2026** par **l'asbl Warche, Amblève, Salm et Affluents (en abrégé WASA), dont le siège social est sis 6690 Vielsalm, avenue de la Salm 65**

contre la décision du Fonctionnaire délégué et fonctionnaire technique du 31.07.2026
octroyant une demande de Permis Unique pour :

la construction et l'exploitation de 3 éoliennes (1,2 et 4) d'une puissance nominale maximale de 4,8 MW chacune, d'une cabine de tête et de leurs équipements annexes à 4960 Malmedy (Bernister), Vieille Voie de Liège

Les intéressés peuvent consulter SUR RDV le texte intégral de ces recours à l'administration communale, au bureau d'accueil les lundi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 – les mardi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 ou à un autre moment sur rendez-vous à prendre au moins 24h à l'avance.

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente, dans les limites prévues par le décret du 13 juin 1991 concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement.

Ces recours n'ont pas d'effet suspensif de la décision (sauf s'il est exercé par le fonctionnaire technique),

A Stoumont, le 14.10.2026

Le Directeur général, Le Bourgmestre,

Administration communale - Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont
Tél. : 080 292 650 - Fax : 080 292 669 - administration.communale@stoumont.be - www.stoumont.be

Hugo Snackers

Didier Gilkinet

Administration communale - Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont
Tél. : 080 292 650 - Fax : 080 292 669 - administration.communale@stoumont.be - www.stoumont.be